

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION NATIONALE DE LA PALNIFICATION
DU DEVELOPPEMENT

REPUBLIQUE DU MALI

UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

RAPPORT DE MISSION

SUIVI-EVALUATION DES PROJETS ET PROGRAMMES PUBLICS DANS LES REGIONS DE SEGOU, SIKASSO ET MOPTI



Novembre 2015

Les Acteurs de la mission

La mission était composée de:

Niveau national :

- ❖ DIARRA Mama Aïssatou, Planificateur DNPDP, Chef de Mission ;
- ❖ DIABATE Amadou, Planificateur DNPDP ;
- ❖ TRAORE Kassoum, Ingénieur Statisticien à l'Unité Statistique de la CPS/CJS ;
- ❖ KONATE Yaya, Chauffeur DNPDP

Niveau régional :

- ❖ TANGARA Birama, Directeur DRPSIAP Ségou;
- ❖ Alido Mohomodou, Chef de Division Suivi-Evaluation, DRPSIAP Mopti;
- ❖ KANOUTE Youssouf, Chef de Division Plans/Programmes, DRPSIAP Sikasso.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| LES ACTEURS DE LA MISSION | ii |
| SIGLES ET ABREVIATIONS | iv |
| INTRODUCTION GENERALE..... | 1 |
| I- DEROULEMENT DE LA MISSION | 4 |
| II- CONSTATS INHERENTS AUX PROJETS | 5 |
| 2.1- SUIVI PHYSIQUE | 6 |
| 2.2- SUIVI FINANCIER | 10 |
| CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS..... | 13 |
| ANNEXES | iv |

Sigles et Abréviations

| | |
|----------------|---|
| BSI | Budget Spécial d'Investissement |
| CAEF | Conseiller aux Affaires Economiques et Financières |
| CAN | Coupe d'Afrique des Nations |
| CNPV | Centre National de Promotion du Volontariat |
| CPS | Cellule de Planification et de Statistique |
| DAF | Direction Administrative et Financière |
| DFM | Direction des Finances et du Matériel |
| DGB | Direction Générale du Budget |
| DNCF | Direction Nationale du Contrôle Financier |
| DNPD | Direction Nationale de la Planification du Développement |
| DRJ | Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports |
| DRPSIAP | Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population |
| DRS | Directions Régionales Sectorielles |
| DTSS | Directions Techniques des Sous-Secteurs |
| EDM | Energie du Mali |
| FMI | Fonds Monétaire International |
| P/P | Projets/Programmes |
| PAGAM | Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques |
| PTF | Partenaires Techniques et Financiers |
| PTI | Programme Triennal d'Investissement |
| SCJ | Sport Culture et Jeunesse |
| TDR | Termes de Référence |

Introduction Générale

1- Contexte

Les fondamentaux de la présente mission de suivi-évaluation tirent leur essence des conclusions du séminaire sur le renouveau de la planification, tenu du 15 au 18 janvier 1996 à Ségou. Elles font référence à certains griefs qui caractérisent les projets programmes financés par le Budget Spécial d'Investissement (BSI). Il s'agit notamment de la faiblesse du système de conception desdits projets, des difficultés dans leur mise en œuvre et de l'insuffisance ou de l'absence d'un mécanisme adéquat de suivi-évaluation des projets et programmes de développement. Une des solutions à ces difficultés est la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation systématique des projets et programmes.

La fonction suivi-évaluation des projets/programmes (P/P) d'investissements publics est une activité essentielle pour leur bonne exécution et a un impact positif pour l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires.

Elle constitue donc le baromètre pour la bonne exécution des P/P à travers une planification appropriée et une réorientation au besoin de leurs stratégies de mise en œuvre.

Par ailleurs, la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPd) dans sa mission d'élaboration et de suivi exécution des plans et programmes de développement, collecte des informations auprès des Cellules de Planification et de Statistique (CPS) et/ou des Directions des Finances et du Matériel (DFM) des différents départements ministériels, ainsi qu'auprès des organismes publics et de certains partenaires de développement.

Aussi, pour améliorer l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies sur les projets et programmes d'investissement au Mali, la DNPd inscrit ses interventions dans le cadre du Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAM).

Ce Plan d'Action dans ses phases I et II a pour objectifs, l'amélioration de la gestion des finances publiques en vue de renforcer la gouvernance économique et financière au sein du cycle de préparation et de mise en œuvre des P/P.

L'objectif visé par la DNPDP, au terme de ce processus, est de recueillir pour une mise à disposition au profit des acteurs, des informations fiables, transparentes et à jour sur l'exécution physique et financière des P/P au Mali.

Cet engagement a un double avantage, car il permet de créer les conditions d'un partenariat de confiance avec les partenaires techniques et financiers (PTF), relativement à la gestion des ressources qu'ils injectent dans les P/P et de les motiver à en assurer davantage le financement.

Le déficit d'information fiable sur les P/P, constitue une réelle préoccupation pour les PTF ainsi que les autorités maliennes, car il occulte toute visibilité et lisibilité dans la régulation et l'orientation de la politique d'investissement de l'Etat du Mali.

2- Justification

En 1988, il a été adopté au Mali un mécanisme de Programmation Triennale Glissante des Investissements dont la DNPDP est l'organisme de conception. C'est dans ce cadre qu'elle élabore le Programme Triennal d'Investissement (PTI) dont la première tranche annuelle est le BSI.

Le BSI fait l'objet d'un suivi trimestriel et d'un bilan annuel élaboré par la DNPDP en collaboration avec les CPS et les DFM ainsi que la Direction Nationale du Contrôle Financier (DNCF) et la Direction Générale du Budget (DGB).

Le suivi trimestriel de l'exécution du BSI est régi successivement par les Instructions n° **1/MP-MFC** du 1^{er} Avril 1989 et n° **2/MP-MFC** du 26 Janvier 1990. Ces dispositions s'étant avérées inefficaces, une nouvelle Instruction **n° 3/MP-MFC du 3 Septembre 1990** a été instituée pour mieux suivre l'exécution du BSI avec comme particularité la possibilité de sanctionner les gestionnaires de projets défaillants.

Toutefois, malgré ces différentes mises en place du point de vue de l'architecture institutionnelle, le mécanisme de suivi-évaluation des investissements publics demeure non satisfaisant. Cette situation est préoccupante dans la mesure où le programme public est financé à environ 80% par des ressources extérieures.

Une étude sur l'amélioration des taux de décaissement des P/P au Mali révèle dans ses conclusions :

- ❖ une faiblesse du suivi des P/P au niveau des ministères de tutelle;

- ❖ un manque de ressources humaines compétentes au niveau des CPS;
- ❖ des comités de pilotage chargés de la supervision des P/P dont la fonction se résume à des réunions périodiques.

Aussi, le suivi des réalisations financières trimestrielles et le bilan annuel établis sur la base des seuls renseignements recueillis par les CPS et DFM auprès des gestionnaires de projets, ont révélé bien des insuffisances dont, **le manque de fiabilité et d'exhaustivité des données recueillies, ainsi que la lenteur dans la circulation de l'information entre les structures concernées.**

Au regard de l'ensemble de ces constats, il est devenu impérieux pour la DNPD dans l'exécution des missions qui sont les siennes, d'envisager des outils et des approches, pour améliorer le suivi financier trimestriel en y joignant un contrôle physique régulier des investissements réalisés à travers le pays dans le cadre du PTI-BSI. La nécessité de rencontres d'échanges et de concertations avec les principaux acteurs au niveau national et régional participent fortement à cette amélioration.

3- Problématique

De tout ce qui précède il apparaît clairement que l'exécution du BSI rencontre certaines difficultés. Il s'agit entre autres des :

- difficultés liées à la gestion de l'enveloppe consacrée au financement ;
- difficultés d'information relatives à la gestion des projets.

L'organisation de la présente mission s'inscrit dans le cadre de ce renouveau qui est une démarche, devant aplanir durablement les difficultés rencontrées dans l'exécution du BSI.

4- Objectifs

De façon globale, en faisant suite aux idées émises ci-dessus et dans le cadre d'une meilleure programmation et un suivi adéquat des projets d'investissements publics, la DNPD a organisé au cours du second semestre 2015 des missions de suivi de quelques P/P.

Les objectifs spécifiques de ces missions organisées pour les projets au compte du Ministère des Sports et celui de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne consistaient à s'enquérir sur le terrain à travers un suivi physique et financier des informations relatives à certains projets et d'explorer avec les animateurs desdits projets, des solutions susceptibles d'améliorer leur performance et répondre efficacement aux objectifs assignés.

5- Résultats attendus

A travers les missions sus-citées, la DNPD vise à instaurer un climat de confiance et d'assistance par des contacts réguliers avec les structures de tutelle et les gestionnaires des projets, dans le but de faciliter la circulation réciproque des informations afin de parvenir aux résultats suivants :

- mieux appréhender l'état d'exécution des P/P ciblés par les structures centrales et sectorielles de planification au niveau national et régional;
- identifier les contraintes majeures et les difficultés de tout genre à la bonne mise en œuvre des projets;
- formuler des recommandations appropriées à la prise de décisions;
- assister la mise en application desdites décisions.

A la lumière des idées ci-avant développées, notre équipe a rédigé un rapport au terme des différentes prises de contacts qu'elle a effectuées à Ségou, Mopti et Sikasso.

L'architecture de ce rapport est conçue ainsi qu'il suit :

- déroulement de la mission ;
- constats inhérents aux projets visités ;
- conclusion et Recommandations ;
- annexes.

I- Déroulement de la mission

Dans le cadre du suivi physique et financier des projets financés par le BSI, une mission conjointe DNPD, CPS/SCJ s'est rendue dans les Régions de Ségou, Mopti et Sikasso, du 10 au 24 novembre 2015.

Dans chacune des trois régions, la mission, accompagnée des représentants des DRPSIAP, a commencé ses activités par des visites de courtoisie au Gouvernorat et Conseil Régional des différentes régions. Durant ces rencontres, le chef de mission a fait une brève présentation de l'objectif assigné à son équipe.

Prenant la parole pour leurs mots de bienvenue, les responsables administratifs et politiques, se sont réjouis de l'arrivée d'une telle mission dans leurs circonscriptions respectives et ont souhaité pleins succès pour ce travail plutôt technique.

La mission a été exécutée en quinze jours. Elle a concerné les projets suivants :

- Aménagements des Stades CAN et annexes dans les régions citées plus haut ;
- Projets d'Appui Programme Volontariat Jeunesse dans la région de Ségou ;
- Projet dit « Programme National de la Promotion de la Jeunesse basé dans les régions de Sikasso et Mopti ».

La méthodologie de travail a consisté préalablement à envoyer les documents de références (TDR, liste des projets à évaluer, fiche de suivi-évaluation des P/P, Copie de l'ordre de mission) aux DRPSIAP des régions concernées qui, à leur tour les sont transmis aux Directions Régionales dont relèvent les projets ciblés.

Une fois sur le terrain, des séances de travail de l'équipe en mission et les acteurs sur le terrain (les Directeurs) de projets ont permis de recueillir les informations relatives à la situation d'exécution des projets sur le plan physique et financier en mettant théoriquement l'accent sur les aspects suivants :

- l'exécution physique et financière par composante des projets / programmes au 31/12 2014 ;
- les prévisions, les réalisations physiques et financières du 1^{er} semestre 2015 au moment du passage de la mission ;
- l'évolution du processus de passation des marchés sur financement intérieur ;
- le système de suivi-évaluation interne et externe mis en place pour le pilotage du projet/programme ;
- la durée de l'exécution des projets et programmes dans le temps ;
- les contraintes et goulots d'étranglement à la bonne marche des projet/programme ;
- les propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes rencontrés (techniques, financiers, institutionnels....).

L'ensemble donc de ces analyses devrait s'appuyer sur des supports documentaires à fournir par les Directions Régionales et/ou les Directions Nationales dont relèvent lesdits projets.

II- Constats inhérents aux projets

Avant d'entamer l'analyse de ces constats liés aux projets, il importe de signaler, que suivant les affirmations des acteurs sur le terrain, la présente mission est une première depuis le démarrage desdits projets. En effet, aucune mission de la DNP/CPS dans le cadre d'un suivi

évaluation n'avait préalablement visité les projets, objet d'évaluation (suivi). Ils ont alors salué cette mission en reconnaissant sa nécessité.

2.1- Suivi physique

Cette partie traitera du suivi physique des différents projets visités par la mission.

2.1.1- Projet d'aménagements des stades CAN et annexes

La mission a visité trois (3) stades CAN (stade Amary DAOU de Ségou, stade Barema BOCOUM de Mopti et stade Babemba TRAORE de Sikasso) et trois (3) stades annexes (stade annexe de San, stade annexe de Koutiala et celui de Bougouni).

La mission s'est entretenue avec les responsables de ces différentes infrastructures notamment en ce qui concerne leur gestion.

Il ressort des échanges avec les Directeurs des différents stades, que les projets consistant à financer les aménagements des stades CAN et annexes des régions concernées, ne sont même pas connus des acteurs sur le terrain. Il est dès lors évident qu'aucun projet d'aménagements ne soit entrepris dans ces stades. Toutefois, nous relevons le début d'exécution d'un forage au niveau du stade de Sikasso (Stade BABEMBA TRAORE), mise en œuvre une semaine avant l'arrivée de la mission sur le site (voir photos ci-dessous).



Images du forage en chantier commencé le 09 novembre 2015(stade de Sikasso).

Aussi, il a été constaté l'existence d'un terrain de volleyball, handball et de basketball dans un état de dégradation avancée. La particularité de ces terrains est qu'au terme de leur aménagement la réception provisoire n'a pas eu lieu sur les ordres du Ministre des Sports à

l'époque en 2012. Ces installations sont donc restées à l'état initial sans autre forme de mise en valeur.



Installations des trois terrains non réceptionnés et en état de dégradation.

Une autre remarque pertinente concernant l'ensemble des stades est relative à la gestion des superficies aménageables attribuées pour la construction des stades.

En effet, la superficie n'a pas été totalement occupée par la construction des stades. Ainsi, il demeure des réserves foncières qui doivent être sécurisées contre les atteintes des spéculateurs fonciers. Les gestionnaires proposent la construction de murs de clôture pour protéger ces réserves foncières.

En dehors de ces remarques générales et particulières, il a été relevé au niveau des stades de nombreuses préoccupations qui peuvent être prises en charge par les dits projets. Etant donné que le projet n'a pas été déployé, nous présentons un état des lieux dans un tableau récapitulatif de l'ensemble des préoccupations et de leurs causes probables. (annexe 1).

2.1.2-Projet d'Appui Programme Volontariat Jeunesse à Ségou

Créé par la loi n°2011-052 du 28 juillet 2011, instituant le Centre National de Promotion du Volontariat (CNPV) en qualité d'établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion, le CNPV est placé sous la tutelle du Ministère en charge de la Jeunesse. Il est créé sur l'initiative du Gouvernement de la République du Mali avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU). Il a pour mission la promotion et la gestion du volontariat national pour le développement.

Sur ce site, la mission de suivi-évaluation s'est entretenue avec le Chef Adjoint de Centre, M. Souleymane Bathily en présence du Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports, M.Gomba COULIBALY. Au cours de cet entretien, M. Bathily a fait le point de la gestion du

centre en ce qui concerne les acquis et les difficultés. S'agissant des acquis, il a évoqué le placement suivant contrat de qualification de cinq (5) volontaires dont 3 juristes et 2 enseignants pour une durée de neuf (9) mois non renouvelables dans la région de Ségou sur 150 au niveau national.

Aussi, il a signalé la difficulté majeure à laquelle le projet est confronté, à savoir le retard de salaire de quatre (4) mois du personnel du centre et des cinq (5) volontaires d'une part et le non équipement de leur bureau d'autre part. Il faut rappeler ici que les dits salaires proviennent du projet mère. (annexe 2).

2.1.3- Programme National de la Promotion de la Jeunesse (Mopti)

Ce programme est présent au niveau de Mopti à travers le Camp de Soufouroulaye et à Sikasso à travers le démembrement régional du Programme National de la Promotion de la Jeunesse.

Créé sur les cendres des camps de pionniers (Toukoto, Soufouroulaye et Kidal jamais ouvert) en 1980, le camp national de jeunesse de Soufouroulaye d'une superficie de 21 hectares est né le 09 septembre 2002. C'est un centre de formation des jeunes de toutes les régions du Mali. Il a pour objectif, de former et d'équiper les jeunes aux différents corps de métiers en vue de faciliter leur insertion sociale. Il forme dans treize (13) à quatorze (14) corps de métiers.

Au niveau de ce projet, la mission a été reçue par le Directeur du Camp, M. Mamoudou GORO en poste depuis le 06 octobre 2008.

Il a informé la mission que le camp n'a pas bénéficié d'investissement de BSI en 2014.

Entre 2012-2013, mille quatre cent (1400) jeunes (miliciens) ont séjourné dans le camp, prêts à aller au front (Nord du Mali). Ce qui a fortement dégradé les installations du camp et motivé le projet de rénovation.

Toutefois, il faut observer que cinq (5) agences des Nations Unies avec comme chef de file le PNUD, ont rénové les locaux du camp en 2014, à travers le projet PNUD Jeunesse et Résilience, pour un montant estimé à 232 millions dont 132 pour la rénovation des bâtiments et 100 millions pour les équipements.

L'impact du camp est significatif car les jeunes qui sont reçus en formation pour leur autonomisation, proviennent divers horizons et canaux tels que la Direction Nationale de la Jeunesse, les ONG et des organisations professionnelles (APCM, APEJ...).

Au niveau des réalisations physiques, pour l'année 2015 les financements BSI ont été reçus à partir de mi-octobre, pour des réalisations dont le coût prévisionnel est de 700 millions FCFA, selon le Directeur du camp. (annexe 2).

La mission a constaté physiquement les réalisations suivantes :

- creusement de la fondation du logement du Directeur ;

- creusement en cours de la fondation du bloc administratif;
- approvisionnement du chantier en matériaux et matériels de constructions (sable et graviers, briques pleines, brouettes, fers à béton, bois en planchers).

Ces chantiers sont localisés en dehors de la cour du camp mais demeurent dans le périmètre attribué au Camp pour permettre une reconnaissance des limites de la surface allouée au camp, la clôture actuelle sera abattue et de nouvelles constructions limitatives de la superficie réelle du terrain sont envisagées.

Photos illustratives.



Images des travaux de creusement de la fondation du logement du Directeur.

Par ailleurs, le futur bloc administratif dont les travaux de creusement sont en cours se situe à l'entrée principale du camp. Ici également, on note la présence des tas de graviers, de sable et quelques briques pleines. Il faut rappeler que ces deux travaux sont financés par le BSI.



Images des travaux de creusement de la fondation du bloc administratif.

Aussi, il y a lieu de noter l'achèvement des bâtiments et un hangar servant d'aire de pause, rénovés par le projet PNUD Jeunesse et Résilience. Ces infrastructures ont été visitées par la mission.



Images des bâtiments et hangar réhabilités par le projet PNUD Jeunesse et Résilience

entrée principale du camp

2.1.3- Programme National de la Promotion de la Jeunesse (Sikasso)

Le programme national de la promotion de la jeunesse de Sikasso en cours de révision, englobe les activités suivantes du projet:

- Journée internationale de la jeunesse le 12 août couplée aux vacances citoyennes depuis deux ans chaque année;
- Journée de promotion des jeunes talents;
- journée régionale de sensibilisation avec le centre de promotion des jeunes sur les thèmes suivants (sida, santé de la reproduction---) sur le terrain et au niveau de la radio locale.

Tableau 1 : Situation des jeunes de Sikasso formés dans les camps de jeunesse.

| Année | Sexe | | Lieu de formation | Filières de formation | Localités |
|-------|------|-----------|------------------------|---|-----------------------|
| | M | F | | | |
| 2013 | M | F | Toukoto (Kayes) | - Coupe / couture ; - Menuiserie métallique ; - Electricité bâtiment. | Sikasso |
| 2014 | 02 | 01 | | | |
| 2015 | 03 | 01 | Soufouroulaye (Mopti) | - Coupe/couture ; - Electricité bâtiment ; - Métallique Auto | Sikasso Kolondieba |
| Total | 10 | 04 | | | |
| | | 14 | | | |

Source : Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Sikasso. M=Masculin ; F=Féminin.

NB : la formation des jeunes à Soufouroulaye en 2012 a été interrompue par la crise politico-sécuritaire.

De tout ce qui précède nous retenons que le suivi physique des différents projets visités doit être amélioré pour plus d'efficacité. En plus de ce suivi physique, la mission s'est intéressée au suivi financier desdits projets dont nous exposons ici les points saillants. (annexe 2).

2.2- Suivi financier

Il s'agit ici de faire la revue des financements BSI destinés au développement des projets à travers le récapitulatif de la situation de l'exécution financière, de leur démarrage à nos jours, le tableau ci-dessous est un document de référence à cet effet.

Tableau 2: Récapitulatif de la situation de l'exécution financière des Projets du démarrage jusqu'en 2015

Montant en millions de francs CFA

| N° | RNP | Intitulé des projets | Durée | coût | Financement acquis | Décaissement cumulé | Taux d'exécution |
|----|------|---------------------------------------|-----------|-------|--------------------|---------------------|------------------|
| 1 | 2278 | Programme National Promotion Jeunesse | 2007-2015 | 2 565 | 3 188 | 2 328 | 73% |
| 2 | 38 | Aménagement des stades CAN et annexes | 2004-2015 | 1 480 | 1 705 | 1 451 | 85% |
| 3 | 2700 | Appui Programme Volontariat jeunesse | 2013-2017 | 1 000 | 777 | 532 | 68% |

Source : Données de la 15^{ème} Revue des P/P et la loi de finances 2015.

2.2.1- Aménagements des stades CAN et annexes

Pour l'illustration de ce chapitre, nos différentes requêtes et démarches auprès des structures compétentes ne nous ont pas permis de recueillir des informations exploitables et utiles sur le volet financier. En l'occurrence, notre demande insistante pour disposer des documents relatifs aux marchés n'a pu prospérer. Nous sommes au regret de ne pouvoir davantage renseigner sur cette rubrique.

2.2.2- Appui Jeunesse Volontariat

Le document cadre de ce programme a été lancé le 1^{er} janvier 2015 en partenariat avec le CNPV pour une durée de cinq (5) ans (2013 à 2017). Son financement est assuré par le Budget National (BSI). Le budget du dit programme est de un milliard soit deux cent mille francs par an.

Tableau : La structuration du budget quinquennal se définit ainsi qu'il suit :

(en milliers de Francs CFA)

| Rubrique du Budget | Budget total | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|---|---------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Assistance technique locale au programme | 81 000 | 26 000 | 26 000 | 26 000 | 26 000 | 26 000 |
| Equipements | | | | | | |
| Toyota (01) 4X4 | 120 000 | 0 | 30 000 | 30 000 | 30 000 | 30 000 |
| Pick Up 4X4 | 80 000 | 0 | 20 000 | 20 000 | 20 000 | 20 000 |
| Véhicule léger | 40 000 | 0 | 10 000 | 10 000 | 10 000 | 10 000 |
| Mobiliers de bureau et informatique | 120 000 | 24 000 | 24 000 | 24 000 | 24 000 | 24 000 |
| Equipements divers (ordinateurs périphéries) | 120 000 | 24 000 | 24 000 | 24 000 | 24 000 | 24 000 |
| Consommables | 120 000 | 24 000 | 24 000 | 24 000 | 24 000 | 24 000 |
| Divers/autres | 75 000 | | | | | |
| Entretien fonctionnement | 120 000 | 39 000 | 15 000 | 15 000 | 15 000 | 15 000 |
| Suivi et renforcement des capacités des volontaires | 120 000 | 0 | 24 000 | 24 000 | 24 000 | 24 000 |
| Communication/plaidoyer | 4 000 | 24 000 | 3 000 | 3 000 | 3 000 | 3 000 |
| Divers | | 39 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Budget Total (Francs CFA) | 1 000 000 | 200 000 | 200 000 | 200 000 | 200 000 | 200 000 |

Source : document du projet

2.2.3- Programme National de la Promotion de la Jeunesse camp de soufouroulaye à Mopti

Pour le cas du camp de Soufouroulaye, un marché de travaux a été signé entre le Mali et l'entreprise Bamakoise dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Date de signature : le 16 septembre 2015 ;
- Montant : 941 343 100 FCFA ;
- Délai d'exécution : 12 mois ;
- Modalité de paiement sur trois exercices 2015-2016-2017 ;
- Section : 323/323 ; UF : 580 1043 000 22 78 021 ; Chapitre 5-234-10.

Dans l'exécution de ce marché, la nécessité d'un avenant portant sur la phase d'électrification et la clôture de la totalité de la superficie du camp est apparue aux yeux des parties.

Ainsi, un premier avenant au contrat sera signé incessamment.

Conclusion et Recommandations

Au terme des quinze jours de visite de terrain à travers les trois régions, relativement au suivi-évaluation des projets d'Aménagements des stades CAN et annexes et ceux afférents à l'Appui Jeunesse Volontariat et au Programme National promotion de la jeunesse, nous observons l'immense utilité desdites visites de terrain pour un meilleur encadrement et une parfaite connaissance des réalités des projets visés. Ces visites sont fort enrichissantes pour l'ensemble des intervenants de ces projets. Elles permettent une réorientation pour une meilleure efficacité desdits projets. Cette réorientation a un effet particulièrement significatif sur l'appropriation des projets par les acteurs et bénéficiaires.

Par ailleurs, nous relevons une timide implication des autorités administratives et politiques dans la gestion des projets visités. Il n'est pas sans intérêt de souligner que ces projets doivent bénéficier aux populations qui doivent s'en approprier véritablement. Il n'est dès lors pas superflu de penser, une stratégie d'implication des populations dans la gestion de ces projets. Aussi, autant les populations nous paraissent quelque peu à l'égard de ces projets autant il est impérieux de créer une passerelle entre les gestionnaires des projets et les acteurs sur le terrain. En effet, il apparaît clairement un décalage entre les gestionnaires des projets et les acteurs de terrain. Une efficacité dans la gestion voudrait naturellement qu'il existât une réelle synergie entre ces catégories.

De ces visites, il est important de retenir des recommandations qu'il nous plaît particulièrement de partager. Il s'agit :

- Faire diffuser les financements du budget spécial d'investissement auprès des projets ;
- Prévoir au moins une mission de suivi-évaluation des projets ;
- Suspendre les réaménagements ou réaffectations au niveau des dotations pour une bonne mise en œuvre des prévisions relatives à la conception des projets ;
- Diminuer le financement des projets qui n'offrent pas une contrepartie prise en charge par les PTF ;
- Clôturer tout projet dont la durée et le financement dépasserait largement les prévisions initiales ;

- Diligenter les décaissements des fonds pour la mise en œuvre idoine des activités des P/P ;
- Trouver les voies et moyens d'une implication de la jeunesse dans l'accompagnement de ces projets, en suscitant un réel sentiment de prise en charge et l'implication dans l'animation, la valorisation et la sauvegarde des infrastructures.

ANNEXES

Annexe 1 : Récapitulatif des difficultés et de leurs causes au niveau des stades.

| N° | Constats | Causes | Observations |
|-------------------------------------|---|---|--|
| REGION DE SEGOU | | | |
| Stade Amary DAOU (Stade CAN) | | | |
| 1 | Installations de tuyauterie très défectueuses | Vétusté rapide des équipements liée à leur qualité | Nécessité de rénovation du stade |
| 2 | Equipements sanitaires en dégradation avancée | Vétusté rapide des équipements liée à leur qualité, mauvaise utilisation des usagers | |
| 3 | Manque d'équipement de logistiques et de bureautiques | Absence de financement depuis 2001 | |
| 4 | Présence excessive de mauvaises herbes dans la cour | Inexistence des dalles dans la cour et absence de financement pour les opérations | |
| 5 | Tableau d'affichage défectueux | Mémoire et accessoires abimés | |
| 6 | Tunnel en dégradation avancée | Vétusté des équipements | |
| 7 | Les chaises des bancs de touche en dégradation | Mauvaise utilisation | |
| 8 | Tondeuse défectueuse | Vétusté, mauvaise utilisation et manque d'entretien | |
| 9 | La peinture sur les murs trop salles | Manque d'entretien, mauvaise habitude des usagers | |
| Stade de San (annexe) | | | |
| 10 | Dégradation générale de l'état du stade | Dégradation due au séjour des contingents de la MINUSMA (sénégalais, togolais, tchadiens, béninois et guinéen) en 2013. | Nécessité de rénovation et de finalisation des travaux de la troisième phase (la construction des chambres de passage, une salle de réunion de 100 à 200 |
| 11 | Faible fréquentation du stade | Eloignement du stade | |
| 12 | Insuffisance du personnel | Départ fréquent du personnel employé | |

| N° | Constats | Causes | Observations |
|---|--|--|---|
| 13 | Défectuosité du Groupe électrogène | Panne due à un Court circuit | places et l'aménagement d'un terrain multifonctionnel |
| 14 | Panne des équipements du forage | Manque d'entretien de la pompe | |
| REGION DE MOPTI | | | |
| Stade Barema BOCOUM (stade CAN) | | | |
| 15 | Difficulté d'évacuation des eaux de pluie | Difficulté liée à la structure du stade depuis la construction | Nécessité d'entreprendre les travaux de rénovation |
| 16 | Occupation d'une partie de l'espace du stade par l'ensablement de la clôture côté voie bitumée | Lié à la structure du stade depuis la construction | |
| 17 | Peinture vétuste | Manque d'entretien | |
| 18 | Piste d'athlétisme non conforme | Manque de tartan | |
| 19 | Joint de dilatation hors d'usage | Dégradation dû au temps | |
| 20 | Manque de sécurisation des aires de parking | Non aménagement des surfaces de parking | |
| 21 | Installations de la plomberie sont défectueuses | Défectuosité dû à l'usage | |
| 22 | Difficultés d'arrosage de la pelouse | Débit d'eau très faible | |
| 23 | Installations électriques vétustes | Difficultés dû à l'usage | |
| 24 | Absence de générateur | Le financement | |
| 25 | Défectuosité des meubles de la salle de conférence, des bureaux et du salon d'honneur | Défectuosité liée à l'usage. Meubles existants depuis 2002 | |
| 26 | Manque d'entretien général du stade | Absence de matériels d'entretien à part une tondeuse depuis 2002 | |
| REGION DE SIKASSO | | | |
| Stade Babemba TRAORE (stade CAN) | | | |
| 27 | Défectuosité des matériels et équipement de bureau | Défectuosité liée à l'usage du temps. | |
| 28 | Absence de générateur | Manque de financement | |
| 29 | Mauvais état du tableau électronique | Défectuosité liée au temps. | |

| N° | Constats | Causes | Observations |
|-----------------------------------|---|--|---|
| 30 | Défectuosité de la tondeuse | Défectuosité liée au temps d'usage | Etat général du stade en dégradation avancée. Nécessité d'entreprendre des travaux de rénovation. |
| 31 | Faible niveau d'éclairage de la cour | Défectuosité où absence de l'épandeur | |
| 32 | Absence d'aménagement des sous – gradins (hébergement) | Aménagement non exécuté depuis la construction du stade | |
| 33 | Mauvais état de la pelouse | Mauvais état lié au manque d'entretien | |
| 34 | Absence d'issue de secours au niveau du salon VIP. | Inexistant depuis la construction du stade. | |
| 35 | Absence de tartan | Inexistant depuis la création du stade | |
| 36 | Insuffisance du mûr de clôture et son relèvement à hauteur | Insuffisances liés aux travaux de construction du stade | |
| 37 | Absence de terrain annexe | Inexistant depuis la construction du stade | |
| 38 | Absence d'aires de parking | Aménagement non existant depuis la construction du stade | |
| 39 | Caniveaux obstrués | Mauvaises pratiques des usagers et des riverins | |
| Stade de Koutiala (annexe) | | | |
| 40 | Forage non fonctionnel | Pompe défectueuse | Nécessité d'entreprendre des travaux d'aménagement en vue de la rentabilisation su stade. |
| 41 | Groupe électrique en panne | Panne liée au démarreur | |
| 42 | Absence d'un terrain multifonctionnel, de salle de conférence et de chambres d'hébergement dans le cadre de la rentabilisation du stade | Aménagement non existant depuis la construction du stade | |
| 43 | Difficultés d'aménagement d'un espace existant en magasins où cyber café dans le cadre de la rentabilisation du stade | | |
| 44 | Défectuosité de la tuyauterie d'adduction d'eau | Présence de fissures à plusieurs niveaux | |

| N° | Constats | Causes | Observations |
|-----------------------------------|---|--|--|
| Stade de Bougouni (annexe) | | | |
| 45 | Problème d'approvisionnement en eau | Panne de la pompe du forage | Nécessité d'entreprendre des travaux d'aménagements et de rénovation |
| 46 | Faible niveau d'éclairage public | Manque de lampadaires | |
| 47 | Absence d'infrastructures multifonctionnelles pour la pratique d'autres disciplines sportives autre que le football | Infrastructures inexistantes depuis la création du stade | |
| 48 | Défectuosité de la tuyauterie | Présence de fuite d'eau | |
| 49 | Panne du groupe électrogène | Panne liée à l'usage | |

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des difficultés et de leurs causes au niveau du Programme National de la Jeunesse.

| N° | Constats | Causes | Observations |
|---|---|--|--|
| Centre Régional de Volontariat (CCNPV) de Ségou | | | |
| 1 | Faiblesse du mouvement du volontariat dans la région | Absence de ressources financières pour le développement du volontariat | Appui de l'Etat et des PTF |
| Camp de Soufouroulaye de Mopti | | | |
| 2 | Problème d'électricité | Non branchement sur le réseau EDM | Etablir le branchement |
| 3 | Insuffisance de ravitaillement en eau par le chantier d'eau | Petitesse de la cuve | Augmenter la capacité du chateau |
| 4 | Manque de logistique | Absence de dotation | Envisager une dotation en logistique |
| 5 | Insuffisance de salles d'atelier de formation | Absence de budget | Construction d'autres salles ateliers |
| 6 | Manque de personnel | Non affectation d'agents de la part de l'Etat | Mettre à disposition de personnel |
| 7 | vMur de clôture inapproprié | Absence de financement | Envisager la construction du mûr de clôture sur les limites de terrain |
| Programme National pour la Promotion de la Jeunesse de Sikasso | | | |
| 8 | Insuffisances ressources humaines | Non mise à disposition de personnel par certains cercles | Invité les cercles à mettre à disposition le personnel nécessaire |
| 9 | Absence totale de moyens logistiques (Véhicules, Motos) | Manque de dotations | Mise à disposition d'un budget pour satisfaire cette demande |
| 10 | Equipements vétustes | Non renouvellement | Envisager le renouvellement pour plus d'efficacité |
| 11 | Exiguïté du service technique | Espace occupée par des kiosques | Construire un nouveau local |

Annexe 3 : TDR

Ministère de l'Economie et des Finances

**République du Mali
Un Peuple-Un But-Une Foi**

**Direction Nationale de la Planification
du développement**

**TERMES DE REFERENCE DES MISSIONS DE SUIVI –
ÉVALUATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS AU MALI
DANS LE CADRE DU PAGAM/GFP II, ANNEE 2015.**

Extrant: 2.2.2. Un dispositif de suivi-évaluation du budget-programme intégrant les Projets et Programmes est mis en place

Activité: 2.2.2.8 Organiser des missions périodiques de suivi physique et financier des Projets et Programmes.

Mars 2015

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

I - 1 - Contexte

Les conclusions du séminaire sur le Renouveau de la Planification tenu à Ségou du 15 au 18 janvier 1996, font ressortir entre autres, la faiblesse du système de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des projets et programmes de développement.

A cet égard, il a été recommandé la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation systématique des projets et programmes.

La fonction suivi-évaluation des P/P d'investissements publics est une activité essentielle qui conditionne leur bonne exécution et surtout leur impact sur l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires.

En somme, elle permet de réguler l'exécution des P/P par l'effet de la planification de leur réorientation et/ou de leurs stratégies de mise en œuvre.

Par ailleurs, dans le cadre de l'élaboration des plans et programmes de développement et du suivi de leur exécution, la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) collecte des informations auprès des Cellules de Planification et de Statistique (CPS) et / ou des Directions des Finances et du Matériel (DFM) des différents départements ministériels, ainsi qu'auprès d'autres organismes publics et certains partenaires au développement.

C'est pour améliorer davantage l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies sur les projets et programmes d'investissements au Mali, que la DNPD s'est inscrite dans le cadre du Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAM/GFP II).

Le Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques dans ses phases I et II a pour objectif d'améliorer la gestion des finances publiques en vue de renforcer la gouvernance économique et financière dans le cycle de préparation et de mise en œuvre des P/P.

L'objectif visé par la DNPD à l'issue du processus est de recueillir et de publier des informations fiables, transparentes et à jour sur l'exécution physique et financière des P/P au Mali. Cela aura le double avantage de mettre en confiance les Partenaires Techniques et Financiers quant à la gestion des ressources qu'ils injectent dans les P/P et de les motiver à en financer davantage. Le déficit d'informations fiables sur les P/P constitue une véritable

préoccupation pour les PTF ainsi que les autorités maliennes et occulte toute visibilité et lisibilité dans l'orientation et la régulation de la politique d'investissement de l'Etat.

I – 2 – Justification

Depuis l'adoption en 1988 du mécanisme de programmation triennale glissante des investissements au Mali, la DNPD a régulièrement élaboré le Programme Triennal d'Investissements (PTI) dont la première tranche annuelle est le Budget Spécial d'Investissements (BSI).

Le BSI fait l'objet d'un suivi trimestriel et d'un bilan annuel élaboré par la DNPD en collaboration avec les CPS et les DFM des différents départements ministériels ainsi que la Direction Nationale du Contrôle Financier et la Direction Générale du Budget.

Le suivi trimestriel de l'exécution du BSI a été régi successivement par les Instructions N° **1/MP-MFC** du 1^{er} Avril 1989 et N° **2/MP-MFC** du 26 Janvier 1990. Ces dispositions s'étant avérées inefficaces, une nouvelle Instruction **N° 3/MP-MFC du 3 Septembre 1990** a été instituée pour mieux suivre l'exécution du BSI avec comme nouveauté la possibilité de sanctionner les gestionnaires de projets défaillants.

Toutefois, malgré des efforts considérables déployés, le processus de suivi-évaluation des investissements publics reste problématique. Cette situation est préoccupante dans la mesure où le programme d'investissements publics est financé à près de 80% par des ressources extérieures.

A cet effet, l'« Etude sur l'amélioration des taux de décaissement des projet et programmes au Mali » indique dans ses conclusions :

- ❖ une faiblesse du suivi des P/P au niveau des ministères de tutelle ;
- ❖ un manque de ressources humaines compétentes au niveau des CPS ;
- ❖ des comités de pilotage chargés de la supervision des P/P dont la fonction se résume à des réunions périodiques.

Une autre étude commanditée par le FMI : « **l'Etude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des Projets et Programmes d'Investissement Public et Elaboration d'un Plan d'Action pour le Renforcement des Capacités en la matière** » et réalisée par le **Bureau d'Etudes « BABA TOURE Ingénieur Conseil-Plus**

(BT) » en mars 2012, relève également quelques insuffisances du système de suivi-évaluation des P/P :

- ◆ Le suivi physique de l'état d'exécution technique des projets inscrits au PTI se fait très timidement et se limite à de rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DTSS dans le cadre de leurs missions ordinaires ;
- ◆ Le cadre de concertation semestriel (2 fois par an) sous l'autorité de la DNPD et qui regroupe les DAF et les CPS qui passe en revue l'exécution des projets sectoriels ainsi que l'état d'évolution des nouveaux projets dans leur cycle, n'est pas suffisamment développé ;
- ◆ Les problèmes récurrents liés aux outils sont surtout le mauvais remplissage des fiches BSI, le retard de transmission et les lenteurs dans les feedback ;
- ◆ Le suivi technique des programmes régionaux qui exige les visites de terrain au sein des projets en exécution sous l'égide de l'Assemblée Régionale avec la participation de la DRPSIAP, des DRS et des PTF n'est pas encore généralisé ;
- ◆ L'utilisation de fiches de suivi-évaluation des projets/programmes n'est pas généralisée. Le rôle central que doit jouer l'Assemblée Régionale dans le domaine notamment du suivi de la mise en œuvre des mesures et de la diffusion des résultats du suivi financier des projets régionaux reste à initier.

La durée d'exécution des P/P pose également un problème : alors que la durée moyenne pour exécuter un projet ou programme est de 5 ans dans les conventions, il faut une durée moyenne de 7 ans pour que l'exécution soit effective.

Aussi, le suivi des réalisations financières trimestrielles et le bilan annuel établis sur la base des seuls renseignements recueillis par les CPS et DFM auprès des gestionnaires de projets ont révélé bien des insuffisances dont, **le manque de fiabilité et d'exhaustivité des données recueillies ainsi que la lenteur dans la circulation de l'information entre les structures concernées.**

C'est pourquoi, il devient indispensable pour la DNPD d'améliorer ses outils et méthodes de travail, de compléter le suivi financier trimestriel par un contrôle physique régulier des investissements réalisés à travers le pays dans le cadre du PTI / BSI, ainsi que par des rencontres de concertation avec les principaux acteurs concernés aux niveaux national et régional.

II – OBJECTIFS

Dans le souci de parvenir à une meilleure programmation et un suivi adéquat des projets d'investissements publics, la Direction Nationale de la Planification du Développement organisera au cours du 1^{er} semestre de l'année 2015 des missions de suivi - évaluation de quelques projets et programmes inscrits au PTI 2014-2016 et au BSI 2014.

L'objectif des missions de suivi physique sur le terrain est de faire le point de la situation d'exécution des projets / programmes à visiter et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

III – RESULTATS ATTENDUS

A travers les différentes missions de suivi - évaluation des projets / programmes d'investissement, la Direction Nationale de la Planification du Développement vise à instaurer des contacts réguliers avec les structures de tutelle et les gestionnaires des projets dans le but de faciliter la circulation des informations afin de parvenir aux résultats suivants :

- l'état d'exécution des projets / programmes visités par les structures centrales et sectorielles de planification aux niveaux national et régional est mieux connu ;
- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

En conséquence, les équipes rédigeront un rapport au terme de leurs missions dont le contenu fera ressortir les éléments ci - après :

I - Déroulement de la mission ;

II - Principaux enseignements tirés de la mission ;

III - Suggestions - Recommandations - Propositions de solutions ;

IV – Annexes.

IV – METHODOLOGIE

La méthodologie de travail consiste à organiser des séances de travail entre les équipes en mission et les gestionnaires de projets afin de recueillir toutes les informations relatives à leur situation d'exécution physique et financière en mettant particulièrement l'accent sur les aspects suivants :

- l'exécution physique et financière par composante des projets / programmes au 31/12 2014 ;
- les prévisions, les réalisations physiques et financières du 1^{er} semestre 2015 au moment du passage de la mission ;
- le point sur l'utilisation de la contrepartie nationale ;
- l'évolution du processus de passation des marchés sur financement intérieur et extérieur ;
- le système de suivi - évaluation interne et externe mis en place pour le pilotage du projet / programme ;
- la durée de l'exécution des projets et programmes dans le temps ;
- les contraintes et goulots d'étranglement à la bonne marche du projet / programme ;
- les propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes rencontrés (techniques, financiers, institutionnels....).

Pour ce faire, la documentation à demander comprend, entre autres :

- le dernier Rapport d'Evaluation du projet / programme, ou le cas échéant, le rapport d'étape ou d'avancement ;
- les justificatifs (documents des marchés passés dûment signés et cachetés conjointement par le Gestionnaire du projet / programme, le Directeur des Finances et du Matériel de tutelle et les Services financiers compétents : DGB, DNCF, DGMP, DNTCP...etc.) de l'utilisation des crédits budgétaires des trois derniers exercices 2013, 2014 et 2015 en s'assurant qu'elle est conforme à ce qui a été convenu, de commun accord, lors des différents arbitrages du PTI / BSI ;
- le tableau de bord ou le chronogramme des activités et des décaissements du projet / programme pour le reste de l'exercice budgétaire en cours.

En plus, les équipes pourront s'entretenir, selon les cas, avec les bénéficiaires directs du projet / programme afin de vérifier, d'une part, l'effectivité des biens et services acquis, leur répartition spatiale (ou entre structures destinataires) et recueillir leurs opinions sur son impact réel.

Toutefois, il convient de préciser que les missions de suivi / évaluation des projets et programmes sont à distinguer des missions de contrôle / vérification de la gestion qui sont du ressort d'autres structures de l'Etat. En effet, les missions de suivi / évaluation sont destinées à faciliter le dialogue et la circulation de l'information entre les structures de planification et les gestionnaires des projets et programmes afin de lever les entraves à leur bonne exécution et améliorer ainsi leur impact sur les bénéficiaires.

V – ECHANTILLON DES PROJETS/PROGRAMMES A VISITER

Plusieurs critères peuvent être utilisés pour la sélection des projets à évaluer (Département de tutelle, Région administrative de localisation, Secteur formel de planification, Envergure du projet et son état d'avancement...).

Toutefois, pour les présentes missions, le choix de l'échantillon de projets / programmes à visiter se fera sur la base de leur importance par rapport aux priorités et objectifs actuels du Gouvernement (lutte contre la pauvreté, services sociaux essentiels, bonne gouvernance, modernisation de l'Administration et décentralisation) d'une part, et de l'insuffisance d'informations nécessaires pour l'établissement de leur bilan physique et financier ainsi que leur localisation d'autre part.

VI – COMPOSITION DE LA MISSION DE SUIVI-EVALUATION

La mission comprend deux équipes réparties comme suit :

- Première équipe : elle couvrira les régions de Koulikoro, Kayes et le district de Bamako,
- Deuxième équipe : elle couvrira les régions de Ségou, Sikasso et Mopti,

Pour des problèmes d'insécurité, les projets et programmes des régions du Nord ne sont pas concernés par la présente mission.

Chaque équipe sera composée :

- **au niveau national**, des cadres de la Direction Nationale de la Planification du Développement et d'autres structures des Finances ;
- **au niveau régional**, des représentants du Directeur Régional de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP).

VII – MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET FINANCIERS

Afin de mener à bien les missions de suivi - évaluation et atteindre l'objectif fixé, les équipes doivent être dotées des moyens humains, matériels et financiers adéquats et suffisants pour assurer leur autonomie.

- Moyens financiers : imputation budgétaire : BUDGET NATIONAL/PAGAM GFP II, exercice 2015,
- Durée : la durée totale de la mission est de 15 jours de mission par équipe pour couvrir les projets à visiter sur les régions indiquées ci-dessus.

VIII – RESTITUTION DES RESULTATS DE LA MISSION DE SUIVI

La restitution des résultats de la mission de suivi-évaluation se fera comme suit :

1. Après les séances techniques de travail et les visites de terrain, les équipes de mission présenteront et partageront leurs conclusions et recommandations avec les unités de gestion des P/P avant de quitter les lieux ;
2. Une séance d'information et de partage des conclusions et des recommandations sera organisée entre la DNPD et les CPS concernées ;
3. Le rapport final issu du processus sera adressé aux Directeurs des Cellules de Planification et de Statistique et aux chefs des unités de gestion des P/P visités pour les dispositions utiles à prendre.

Annexe 4 : Ordre de Mission

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET
DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



ORDRE DE MISSION N° ^{NO} 0083 /MEF-SG

Mme Mama Aissatou DIARRA, Planificateur, DNPD, Chef de mission ;
M. Amadou DIABATE, Planificateur DNPD ;
M. Kassoum TRAORE, CPS Secteur Culture, Jeunesse, Sports ;
- Un représentant de la DRPSIAP de Ségou ;
- Un représentant de la DRPSIAP de Mopti ;
- Un représentant de la DRPSIAP de Sikasso ;

Se rendront respectivement en mission dans les régions de Ségou, Mopti et Sikasso.

Objet : Participation à la mission de Suivi physique et financier des Projets et Programmes d'investissements publics dans le cadre des activités du PAGAM/GFP II.

Date de départ : le mardi 10 novembre 2015.

Date de retour : le mardi 24 novembre 2015.

Moyen de transport : Véhicule Toyota N° KA 17 51 ;

Chauffeur : Yaya KONATE, Chauffeur DNPD.

Imputation budgétaire : Tous les frais sont à la charge du Budget National.

Bamako, le 03 novembre 2015

Ampliation :

- Cabinet MEF..... 01P/C
- Original.....01
- CPS/CJS.....01
- Gouvernorats..... 03
- DRPSIAP.....03
- Intéressés..... 06
- Archives..... 01/16



P/LE MINISTRE/PO
LE SECRETAIRE/GENERAL

Mme SIDIBE Zamilatou Cisse
Chevalier de l'Ordre National

Annexe 5: les personnes rencontrées

| N° | Prénoms et Nom | Fonction | Services | Contacts |
|--------------------------|-----------------------|--|-----------------------------------|-------------|
| REGION DE SEGOU | | | | |
| 1 | Mamadou G TRAORE | Directeur de Cabinet | Gouvernorat | |
| 2 | Siaka DEMBELE | Président | Conseil Régional | |
| 3 | Yaya BAMB | 1 ^{er} Vice-président | | |
| 4 | Zoumama DIARRA | 2 ^{er} Vice-président | | |
| 5 | Tiémoko DIARRA | Secrétaire Général | | |
| 6 | Gomba COULIBALY | Directeur Régional | DRJS | 70 79 93 05 |
| 7 | Souleymane BATHILY | Coordinateur Adjoint | Centre Régional du Volontariat | 76 36 63 15 |
| 8 | Ousmane FAYE | Directeur | Stade Amary DAOU | 76 30 44 58 |
| 9 | Kantra DIAWARA | Préfet | Cercle de San | |
| 10 | Mamadou KONE | 1 ^{er} Vice-président | Conseil de Cercle | |
| 11 | Mamadou DIALLO | Secrétaire Général | | |
| 12 | Aziz MAIGA | Directeur | Stade de San | 76 11 67 18 |
| REGION DE MOPTI | | | | |
| 13 | Moumouni DAMANGO | CAEF | Gouvernorat | |
| 14 | Abdoulaye Garba MAÏGA | 1 ^{er} Vice-président | Conseil Régional | 66 78 07 93 |
| 15 | Amadou MAÏGA | Directeur | Stade Barema | 76 10 94 78 |
| 16 | Boubacar GUINDO | Electricien | BOCOUM | |
| 17 | Mamadou GORO | Directeur | Camp de Soufouroulaye | 76 24 79 31 |
| 18 | Aliou Badra SAMAKE | Chef de division | DRJS | 76 20 26 20 |
| REGION DE SIKASSO | | | | |
| 19 | INTALHAMT Ag Erzaye | Directeur de Cabinet | Gouvernorat | 65 93 55 04 |
| 20 | Amadou DIABATE | CAEF | | |
| 21 | Yaya BAMB | Président | Conseil Régional | |
| 21 | Zango TRAORE | Directeur du Service Administratif et Juridique | | |
| 22 | Samba SOW | Directeur | Stade Babemba | 76 26 29 80 |
| 23 | Drissa DEMBELE | Directeur Adjoint | TRAORE | 77 01 29 60 |
| 24 | DOUCOURE Ayam Touré | Directrice | DRJS | |
| 25 | ATAHER Sofiana | Chef de division de la jeunesse | | |
| 26 | Adama Yoro SANGARE | Directeur | Stade de Koutiala | |
| 27 | Lamine KONATE | Directeur par intérim | Stade de Bougouni | 66 96 98 36 |

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Les Acteurs de la mission..... | ii |
| SOMMAIRE..... | iii |
| Sigles et Abréviations | iv |
| Introduction Générale | 1 |
| 1- Contexte..... | 1 |
| 2- Justification..... | 2 |
| 3- Problématique | 3 |
| 4- Objectifs | 3 |
| 5- Résultats attendus | 4 |
| I- Déroulement de la mission..... | 4 |
| II- Constats inhérents aux projets | 5 |
| 2.1- Suivi physique | 6 |
| 2.1.1- Projet d'aménagements des stades CAN et annexes..... | 6 |
| 2.1.2-Projet d'Appui Programme Volontariat Jeunesse à Ségou | 7 |
| 2.1.2- Programme National de la Promotion de la Jeunesse (Sikasso) | 10 |
| 2.2- Suivi financier | 10 |
| 2.2.1- Aménagements des stades CAN et annexes..... | 11 |
| 2.2.2- Appui Jeunesse Volontariat | 11 |
| 2.2.3- Programme National de la Promotion de la Jeunesse camp de soufouroulaye à Mopti..... | 12 |
| Conclusion et Recommandations | 13 |
| ANNEXES | iv |
| Annexe 1 : Récapitulatif des difficultés et de leurs causes au niveau des stades. | v |
| Annexe 2 : Tableau récapitulatif des difficultés et de leurs causes au niveau du Programme National de la Jeunesse. | ix |
| Annexe 3 : TDR..... | x |
| Annexe 4 : Ordre de Mission..... | xviii |
| Annexe 5: les personnes rencontrées | xix |